



Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial

Rapport semestriel 30 septembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par l'auditeur externe du Fonds. L'auditeur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial Titres en portefeuille au 30 septembre 2011 (non audités)

En pourcentage de l'actif net

Fonds d'actions – 55,1 %

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds d'actions mondiales et internationales – 55,1 %			
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux – série O	1 910 479	15 887 \$	12 814 \$
Fonds Fidelity Immobilier mondial – série O	176 047	<u>1 635</u>	<u>1 261</u>
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS		17 522	14 075

Fonds de titres à revenu fixe – 44,9 %

Fonds de titres à revenu fixe mondiaux – 30,1 %			
Fonds Fidelity Obligations mondiales - Devises neutres – série O	728 965	<u>7 338</u>	<u>7 704</u>
Fonds de titres à revenu fixe américains – 14,8 %			
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres – série O	451 013	<u>4 236</u>	<u>3 773</u>
TOTAL DES FONDS DE TITRES À REVENU FIXE		11 574	11 477
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 100,0 %		29 096 \$	25 552
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,0 %			5
ACTIFS NETS – 100 %			25 557 \$

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 1 au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

États financiers (non audités)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 30 septembre 2011 et 31 mars 2011

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011
Actif		
Placements à la valeur marchande	25 552 \$	27 213 \$
Trésorerie et devises	6	—
Montants à recevoir à la vente de placements	122	174
Distributions à recevoir	41	42
Montants à recevoir à la vente de parts	9	33
	<u>25 730</u>	<u>27 462</u>
Passif		
Montants à payer au dépositaire	—	1
Montants à payer à l'achat de placements	43	57
Montants à payer au rachat de parts	62	117
Distributions à payer	18	20
Frais de gestion et de conseils à payer	39	43
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	7	7
Autres montants et charges à payer	4	5
	<u>173</u>	<u>250</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>25 557</u>	<u>27 212</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	—	—
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>25 557 \$</u>	<u>27 212 \$</u>

Actif net représentant les capitaux propres par part

Série A : (9 385 \$ / 1 178 parts et 10 775 \$ / 1 303 parts, respectivement)	<u>7,9644 \$</u>	<u>8,2691 \$</u>
Série B : (12 162 \$ / 1 527 parts et 11 688 \$ / 1 413 parts, respectivement)	<u>7,9661 \$</u>	<u>8,2698 \$</u>
Série F : (316 \$ / 40 parts et 421 \$ / 51 parts, respectivement)	<u>7,9718 \$</u>	<u>8,2768 \$</u>
Série O : (2 \$ / – part et 2 \$ / – part, respectivement)	<u>7,9705 \$</u>	<u>8,2758 \$</u>
Série T5 : (856 \$ / 86 parts et 1 303 \$ / 124 parts, respectivement)	<u>9,9553 \$</u>	<u>10,5346 \$</u>
Série T8 : (533 \$ / 62 parts et 814 \$ / 88 parts, respectivement)	<u>8,5712 \$</u>	<u>9,2356 \$</u>
Série S5 : (831 \$ / 83 parts et 588 \$ / 55 parts, respectivement)	<u>10,0578 \$</u>	<u>10,6265 \$</u>
Série S8 : (1 472 \$ / 170 parts et 1 621 \$ / 174 parts, respectivement)	<u>8,6520 \$</u>	<u>9,3129 \$</u>

États financiers (non audités) – suite

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 30 septembre 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	(865) \$	(315) \$	(416) \$	(9) \$	— \$	(24) \$	(16) \$	(31) \$	(54) \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(136)	(44)	(67)	(4)	—	(4)	(3)	(5)	(9)
Remboursement de capital	(117)	—	—	—	—	(18)	(24)	(15)	(60)
Réduction des frais de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	<u>(253)</u>	<u>(44)</u>	<u>(67)</u>	<u>(4)</u>	<u>—</u>	<u>(22)</u>	<u>(27)</u>	<u>(20)</u>	<u>(69)</u>
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts	4 564	1 463	2 434	—	—	76	33	340	218
Réinvestissement des distributions	137	37	63	3	—	5	6	5	18
Montants versés sur les parts rachetées	(5 238)	(2 531)	(1 540)	(95)	—	(482)	(277)	(51)	(262)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>(537)</u>	<u>(1 031)</u>	<u>957</u>	<u>(92)</u>	<u>—</u>	<u>(401)</u>	<u>(238)</u>	<u>294</u>	<u>(26)</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>(1 655)</u>	<u>(1 390)</u>	<u>474</u>	<u>(105)</u>	<u>—</u>	<u>(447)</u>	<u>(281)</u>	<u>243</u>	<u>(149)</u>
Actif net									
Au début du semestre	<u>27 212</u>	<u>10 775</u>	<u>11 688</u>	<u>421</u>	<u>2</u>	<u>1 303</u>	<u>814</u>	<u>588</u>	<u>1 621</u>
À la fin du semestre	<u>25 557</u> \$	<u>9 385</u> \$	<u>12 162</u> \$	<u>316</u> \$	<u>2</u> \$	<u>856</u> \$	<u>533</u> \$	<u>831</u> \$	<u>1 472</u> \$

Semestre terminé le 30 septembre 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	1 044 \$	384 \$	472 \$	8 \$	— \$	51 \$	29 \$	32 \$	68 \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(196)	(72)	(86)	(4)	—	(10)	(7)	(4)	(13)
Remboursement de capital	(137)	—	—	—	—	(29)	(39)	(9)	(60)
Réduction des frais de gestion	(1)	—	(1)	—	—	—	—	—	—
	<u>(334)</u>	<u>(72)</u>	<u>(87)</u>	<u>(4)</u>	<u>—</u>	<u>(39)</u>	<u>(46)</u>	<u>(13)</u>	<u>(73)</u>
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts	4 073	744	2 544	74	—	132	25	316	238
Réinvestissement des distributions	182	62	79	2	—	11	9	3	16
Montants versés sur les parts rachetées	(6 909)	(3 049)	(2 012)	(201)	—	(672)	(535)	(113)	(327)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>(2 654)</u>	<u>(2 243)</u>	<u>611</u>	<u>(125)</u>	<u>—</u>	<u>(529)</u>	<u>(501)</u>	<u>206</u>	<u>(73)</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>(1 944)</u>	<u>(1 931)</u>	<u>996</u>	<u>(121)</u>	<u>—</u>	<u>(517)</u>	<u>(518)</u>	<u>225</u>	<u>(78)</u>
Actif net									
Au début du semestre	<u>30 084</u>	<u>12 968</u>	<u>10 990</u>	<u>403</u>	<u>2</u>	<u>2 030</u>	<u>1 453</u>	<u>374</u>	<u>1 864</u>
À la fin du semestre	<u>28 140</u> \$	<u>11 037</u> \$	<u>11 986</u> \$	<u>282</u> \$	<u>2</u> \$	<u>1 513</u> \$	<u>935</u> \$	<u>599</u> \$	<u>1 786</u> \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestres terminés les 30 septembre

Revenus de placement

	2011	2010
Intérêts	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	255	291
	<u>255</u>	<u>291</u>

Charges

Frais de gestion et de conseils	251	264
Frais d'administration	44	45
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente	29	23
Total des charges	<u>324</u>	<u>332</u>

Revenu net (perte) de placement

	<u>(69)</u>	<u>(41)</u>
--	-------------	-------------

Gain réalisé et non réalisé (perte)

Gain net réalisé (perte) sur :

Vente de parts des fonds sous-jacents	(186)	(725)
Conversion des devises	4	(2)
Total du gain net réalisé (perte)	<u>(182)</u>	<u>(727)</u>

Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :

Fonds sous-jacents	(614)	1 812
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—

Gain net (perte)	<u>(796)</u>	<u>1 085</u>
-------------------------------	--------------	--------------

Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>(865) \$</u>	<u>1 044 \$</u>
--	-----------------	-----------------

Autres renseignements par série de parts

Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités

	2011	2010
Série A	(315) \$	384 \$
Série B	(416) \$	472 \$
Série F	(9) \$	8 \$
Série O	— \$	— \$
Série T5	(24) \$	51 \$
Série T8	(16) \$	29 \$
Série S5	(31) \$	32 \$
Série S8	(54) \$	68 \$

Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part

Série A	(0,2539) \$	0,2574 \$
Série B	(0,2763) \$	0,3262 \$
Série F	(0,2040) \$	0,1894 \$
Série O	(0,1667) \$	0,4038 \$
Série T5	(0,2497) \$	0,3076 \$
Série T8	(0,2221) \$	0,2236 \$
Série S5	(0,4035) \$	0,6170 \$
Série S8	(0,3016) \$	0,3537 \$

Notes afférentes aux états financiers

Semestre terminé le 30 septembre 2011 (non audité)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 13 mars 2007 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds investit principalement dans une combinaison d'autres fonds affiliés d'actions, de titres à revenu fixe et du marché monétaire (les fonds sous-jacents).

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity. Les parts de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSD. Les parts de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série T5 et de série T8, respectivement. Les parts de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront respectivement converties en parts de série S5 et de série S8, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucun placement important de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les autres actifs nets libellés en devises » de l'état des résultats.

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont estimés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition actuellement en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellés en devises.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 30 jours suivant la date d'achat sont assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Les parts du Fonds détenues entre 31 et 90 jours peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % de la valeur des parts rachetées ou transférées. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande quotidienne des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion et de conseils

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de leurs services de gestion et de conseils en placement, Fidelity et Pyramis reçoivent du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseils ou des charges du Fonds qui s'applique à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseils ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Pour éviter le dédoublement des frais, aucuns frais de gestion et de conseils ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

3. Charges – suite

Frais de gestion et de conseils – suite

Le taux des frais de gestion et de conseils annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseils annuels
Série A	1,95 %
Série B	1,80 %
Série F	0,80 %
Série T5	1,95 %
Série T8	1,95 %
Série S5	1,80 %
Série S8	1,80 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseils. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,349 %	0,339 %	0,329 %
Série B	0,299 %	0,289 %	0,279 %
Série F	0,260 %	0,260 %	0,260 %
Série T5	0,349 %	0,339 %	0,329 %
Série T8	0,349 %	0,339 %	0,329 %
Série S5	0,299 %	0,289 %	0,279 %
Série S8	0,299 %	0,289 %	0,279 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Le 1^{er} juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % avec le taux de la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Tous les montants sont présentés sous la rubrique « Taxe de vente » à l'état des résultats.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont constatées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

4. Imposition et distributions – suite

Les distributions par part pour chaque série sont présentées ci-dessous :

	Semestre terminé le 30 septembre 2011	Semestre terminé le 30 septembre 2010
Revenu net de placement		
Série A	0,0359 \$	0,0500 \$
Série B	0,0443	0,0582
Série F	0,0915	0,1032
Série O	0,1417	0,1489
Série T5	0,0471	0,0661
Série T8	0,0409	0,0594
Série S5	0,0604	0,0775
Série S8	0,0491	0,0688
Remboursement de capital		
Série T5	0,1989	0,1799
Série T8	0,3371	0,3186
Série S5	0,1856	0,1685
Série S8	0,3289	0,3092

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 5 902 \$ de pertes en capital reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A, de série T5 et de série T8 lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F, de série O, de série T5 ou de série T8 du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F, de série O, de série S5 ou de série S8 du Fonds.

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Comme les placements du Fonds sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en huit séries de parts : les parts de séries A, B, F, O, T5, T8, S5 et S8. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale, qui n'ont aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, autres que les exigences relatives aux souscriptions minimales. Cependant, Fidelity peut occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

7. Capitaux propres – suite

Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront automatiquement converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début du semestre	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin du semestre
Semestre terminé le 30 septembre 2011					
Série A	1 303	176	5	(306)	1 178
Série B	1 413	292	8	(186)	1 527
Série F	51	1	—	(12)	40
Série O	—	—	—	—	—
Série T5	124	7	—	(45)	86
Série T8	88	3	1	(30)	62
Série S5	55	33	—	(5)	83
Série S8	174	23	2	(29)	170
Semestre terminé le 30 septembre 2010					
Série A	1 656	95	8	(395)	1 364
Série B	1 403	328	10	(259)	1 482
Série F	51	10	—	(26)	35
Série O	—	—	—	—	—
Série T5	196	13	1	(66)	144
Série T8	155	3	1	(59)	100
Série S5	36	32	—	(11)	57
Série S8	197	26	2	(36)	189

Porteurs de parts affiliés

Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient moins de 1 % du total des parts en circulation du Fonds.

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance de chaque fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions de chaque fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à obtenir un flux constant de revenu tout en misant sur la possibilité de gains en capital. Il investit principalement dans une gamme de titres de participation et de titres à revenu fixe de sociétés situées partout dans le monde. L'indice de référence du Fonds est un indice combiné réparti entre l'indice MSCI Monde des titres à rendement élevé, l'indice global des obligations mondiales Barclays Capital - couvert en dollars canadiens, l'indice BofA Merrill Lynch US High Yield Master II Constrained - couvert en dollars canadiens et l'indice des pays industrialisés FTSE EPRA/NAREIT, dans des proportions respectives de 40 %, 35 %, 15 % et 10 %.

La composition neutre du Fonds s'établit à 50 % de titres de participation et 50 % de titres à revenu fixe. La composante en actions du Fonds comprend également des placements dans des titres de participation appelés à distribuer des revenus. Conformément à ses objectifs de placement, le Fonds peut également investir une partie importante de son actif dans des titres de participation d'autres fonds gérés par Fidelity. Selon la conjoncture boursière, Pyramis peut faire dévier la composition de l'actif du Fonds de sa composition neutre si elle juge que cette mesure produira un meilleur rendement global. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, acheter et vendre des parts d'autres Fonds, conformément aux objectifs de placement du Fonds, ainsi que modifier la pondération de ces placements dans le portefeuille.

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Le Fonds peut investir dans toutes sortes de titres de participation et à revenu fixe, notamment les titres à rendement élevé et les autres titres de créance de moindre qualité, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moindre qualité.

Pyramis diversifie normalement les placements du Fonds parmi divers pays et régions. Toutefois, le Fonds peut concentrer ses placements dans un nombre relativement restreint de pays, régions, secteurs d'activité et sociétés.

Au moment d'acheter et de vendre des titres de participation, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis donne principalement la priorité à l'évaluation d'une entreprise au moment de prendre des décisions de placement. Pyramis prend également en considération le secteur d'activité, le marché et la conjoncture économique ayant des répercussions sur la société. Pyramis investit dans des sociétés qu'elle considère sous-évaluées en regard de facteurs tels que l'actif, les ventes, les bénéfices, le potentiel de croissance ou les flux de trésorerie, ou par rapport à d'autres titres issus du même secteur d'activité. Parmi les facteurs pris en compte, citons les bénéfices prévisionnels, la capacité de verser des dividendes et les compétences de l'équipe de gestion.

Lorsqu'elle achète et vend des titres à revenu fixe, Pyramis analyse les caractéristiques du titre en question, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la notation de l'émetteur et toute occasion à court terme engendrée par les inefficacités du marché.

Le Fonds est plus diversifié et est considéré comme étant moins risqué que les fonds qui investissent surtout dans des actions ou des titres à revenu fixe. Sa valeur peut varier lorsque le prix des actions ou des titres à revenu fixe change. Le risque est plus élevé lorsque le Fonds investit une plus grande partie de son actif dans une catégorie d'actif donnée. Le Fonds comporte les mêmes risques que ses fonds sous-jacents.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque portefeuille est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Le cas échéant, le risque de crédit propre au Fonds (dans le cas des passifs financiers) et le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas des actifs financiers) sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, le cas échéant. Le Fonds peut être exposé à un risque de crédit indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds peut être exposé à un risque de liquidité indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de son actif dans des fonds sous-jacents pouvant facilement être vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire afin de financer les rachats.

Que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par tous les facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujéti au risque de perte de capital. Le risque maximal est déterminé en fonction de la valeur marchande des titres détenus par le Fonds. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir. Le Fonds peut être exposé à l'autre risque de prix de façon indirecte par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers portant intérêt fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. Le Fonds peut être exposé à un risque de taux d'intérêt indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change – suite

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Le Fonds peut être exposé à un risque de change indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Les fonds sous-jacents peuvent aussi se couvrir contre les fluctuations d'autres devises en ayant recours à des contrats de change à terme. Par exemple, les fonds sous-jacents couverts contre les risques de change ont recours à des instruments dérivés pour tenter de minimiser leur exposition à la fluctuation des devises, comme le dollar américain, l'euro et le yen, par rapport au dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous font état de l'incidence, sur l'actif net du Fonds, de changements raisonnables et possibles du rendement relatif à chaque stratégie à laquelle le Fonds est exposé par l'entremise des fonds sous-jacents dans lesquels il investit. L'incidence sur l'actif net est calculée en appliquant un mouvement possible de 5 %, déterminé pour chaque stratégie en pourcentage de l'actif net du Fonds. Cette analyse repose sur l'hypothèse voulant que le rendement relatif à chaque stratégie ait augmenté ou diminué, tel qu'il a été indiqué, toutes autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Les fonds du marché monétaire sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné la nature à court terme des titres qu'ils détiennent. Dans le cadre de l'analyse de sensibilité, l'incidence sur l'actif net ne tient pas compte des fonds du marché monétaire. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Les renseignements sur les risques sous-jacents présentés dans les tableaux ci-dessous représentent les risques de marché auxquels les diverses stratégies sont exposées. Les lettres I, C et A représentent respectivement le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de Fonds	Incidence sur l'actif net en fonction d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % (en milliers de dollars)
Au 30 septembre 2011			
Actions mondiales et internationales	A	2	704 \$
Revenu fixe mondial	I	1	385
Revenu fixe américain	I	1	189
TOTAL		<u>4</u>	<u>1 278 \$</u>
Au 31 mars 2011			
Actions mondiales et internationales	A	2	748 \$
Revenu fixe mondial	I	1	408
Revenu fixe américain	I	1	204
TOTAL		<u>4</u>	<u>1 360 \$</u>

9. Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. En janvier dernier, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 31 mars 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers semestriels au 30 septembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.